ANNEE SCOLAIRE 2025 – 2026
La Chapelle Vendômoise/Herbault

INSCRIPTIONS

Pour les anciens élèves : 2 propositions de réinscriptions :

- inscription en ligne sur le site d'Agglopolys avant le 15 août 2025
  dans l'onglet « démarches en ligne » du site agglopolys.fr
- Ou fiche d'inscription manuscrite
  + le justificatif d'impôt sur le revenu
  ou la photocopie des pages 1 & 2 du dernier avis d'imposition de l'ensemble du foyer
  à renvoyer le plus tôt possible et impérativement avant le 15 août 2025
  à l'adresse suivante : Chez Mme JEMONT Alice
  17 rue de la forêt
  41120 Chailles

A compter du 16 août, la place de votre enfant sera considérée libre pour une pré-inscription

Pour les nouveaux élèves :

Une journée d'inscription
le samedi **6 septembre 2025**

- Herbault 11H - 13h place du Vivier
- La Chapelle Vend. journée des associations 15h – 17h30
  salle Pierre Cellai

Ou pré- inscription en ligne sur le site d'Agglopolys avant le 15 août 2025
dans l'onglet « démarches en ligne » du site agglopolys.fr

REPRISE DES COURS

L'ensemble des cours reprendront dans la semaine du lundi 15 septembre 2025

DROITS D'INSCRIPTION

Droits d'inscription 2025-2026
pour C.R.D Musique/Théâtre - Écoles de musique

Droits d'inscription 2025-2026				
Quotient familial	Pratique collective seule	Eveil FM seule Atelier Jazz	Cursus complet Instrument - Voix - Théâtre	Location instrument
0 € à 459 €	31,75 €	31,50 €	63,00 €	73,50 €
460 € à 660 €	37,25 €	77,00 €	154,00 €	111,75 €
661 € à 860 €	43,25 €	80,25 €	160,50 €	117,50 €
861 € à 1074 €	49,00 €	83,25 €	166,50 €	122,50 €
1075 € à 1200 €	55,00 €	122,75 €	245,50 €	148,25 €
1201 € à 1600 €	61,50 €	130,00 €	260,00 €	159,75 €
1601 € à 2200 €	68,00 €	138,00 €	276,00 €	172,75 €
2201 € à 3300 €	73,50 €	165,75 €	331,50 €	184,50 €
3301 € et plus	79,50 €	199,50 €	399,00 €	221,75 €
Hors Agglopolys	122,50 €	307,00 €	614,00 €	344,00 €

Application du quotient familial sur la base de calcul d'Agglopolys
Ressources du foyer : revenu fiscal de référence, divisé par 12 = le revenu moyen mensuel du foyer
Quotient : le quotient de la famille est déterminé à partir des ressources mensuelles du foyer, divisées par le nombre de part fiscale du foyer

*Le cursus de l'élève : Formation Musicale + Instrument + Pratique collective (sans F.M après cycle II validé)

- En plus de ce tarif réglementé par Agglopolys, Music'en Cisse vous demandera 10€ d'adhésion par famille.
- Pour les familles effectuant l'inscription en ligne sur le site d'Agglopolys, l'école de musique vous contactera à la rentrée sur les modalités de règlement
- Fournir une photocopie des pages 1 et 2 des derniers avis d'imposition de l'ensemble du foyer ou ses justificatifs d'impôt sur le revenu.Votre justificatif d'impôt sur le revenu est disponible sur votre espace personnel au www.impots.gouv.fr
  Sans la transmission des avis d'imposition du foyer, la tranche la plus élevée sera appliquée.

FORMATION MUSICALE

JOURS DE COURS

NIVEAU	PROFESSEUR	JOUR	LIEU	HORAIRE
1ere année Cycle I	Jinghao NAULET	Vendredi	Herbault --- La Chapelle Vend.	16h45 - 17h40 --- 18h - 19h
2e année Cycle I	Alice JÉMONT	Mercredi	La Chapelle Vend.	17h45 - 18h45
3e année Cycle I	Alice JÉMONT	Jeudi	La Chapelle Vend.	18h15-19h15
4e année Cycle I	Alice JÉMONT	Mercredi	La Chapelle Vend.	19h - 20h

INSTRUMENTS

Jour de cours prévu pour la rentrée 2025 : (sous réserve de possibles modifications)

Flûte	Vendredi soir (à confirmer à la rentrée)	Batterie	Mercredi (matin et début d'après midi)
Piano	Le lundi ou mardi avec Gwenaëlle Le vendredi avec Jinghao	Guitare	Mercredi (après-midi et soirée)
Chant	Le jeudi soir		

RENCONTRE PARENTS/PROFESSEURS POUR FIXER LES HORAIRES DE COURS D'INSTRUMENT

Pour les élèves de guitare et piano: le LUNDI 08 septembre à 18h00.(possibilité de régler ce jour : venir avec l'avis d'imposition)

Les autres seront contactés par leur professeur.

LOCATION

Location possible auprès de l'école de musique pour les instruments à vent.
Pour tout instrument loué par l'intermédiaire d'une école de musique, celui-ci devra faire l'objet d'une révision à la fin de sa location avec présentation de la facture du luthier.

PRATIQUES COLLECTIVES

Pratiques collectives	Jour et Horaire
Éveil	Mercredi fin de matinée, séance de 45 mn (sous réserve d'un nombre d'inscriptions suffisants)
Atelier instrumental	3 séances en décembre, 3 séances en avril, 3 séances en juin (mercredi soir ou jeudi soir)
Chorale enfants	Jeudi de 17h30 à 18h15
Atelier musique actuelle	Atelier « TERA » Mercredi 18h– 19h (la Chapelle)
Chorale adultes	Mercredi de 20h à 21h30 (la Chapelle)

INFORMATIONS DIVERSES

- Les enfants sont sous la responsabilité de leur professeur uniquement pendant la durée des cours
- La présence des parents est interdite lors des cours sauf sur demande du professeur
- Les parents ou les élèves adultes sont priés de prévenir le professeur de toute absence
- Avantages sur présentation de la carte d'élève: Tarifs préférentiels dans les magasins :
  Symphonie (Z.I Vineuil), Hendrix Music (Rue A. Boule), Halle aux grains-Scène nationale, festivals de musique de Chambord et Jazz in Cheverny